

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Michèle Cohen-Halimi, Bruno Gnassounou, Isabelle Koch,
Martine Pecharman, Jean-Baptiste Rauzy, Jean-Jacques Szczeciniarz**

Coefficient : 3 ; **Durée** : 6 heures

Le jury a dû constater cette année que la très grande majorité des candidats n'avaient pas réussi à donner à la réflexion un tour réellement philosophique. Dans les quelque 920 copies corrigées, nous n'avons pas eu une gradation continue du moins bon vers le meilleur, mais plutôt deux grands groupes inégaux, qui ne se chevauchaient pas ou très peu, composés respectivement de ceux qui avaient réussi à faire de la philosophie à partir de la question proposée (environ 25%) et de ceux qui n'y étaient pas parvenus. Cette physionomie générale de l'épreuve a malheureusement tiré la moyenne des notes attribuées vers le bas. Même en utilisant une très large échelle de notes (de 0 à 18), il ne nous a pas été possible d'exprimer suffisamment les différences entre les bonnes et les très bonnes copies, ni de distinguer plus finement dans l'énorme quantité des 4, des 5 ou des 6 qui se ressemblent souvent littéralement. Nous demeurons convaincus que la notation doit exprimer une propriété strictement relative ; mais nous avons dû prendre acte également de l'écart considérable qui existe entre les candidats qui sont déjà très avancés dans notre discipline et ceux, trop nombreux, qui n'ont toujours pas dépassé les premiers commencements. Peut-être cette différence a-t-elle été rendue plus manifeste parce que le sujet était à la fois central par sa thématique et difficile dans sa formulation. Nous avons tous eu le sentiment que ceux qui n'étaient pas parvenus à traiter la question de façon satisfaisante avaient, le plus souvent, *manqué de connaissances philosophiques*. L'épreuve commune de philosophie est bien une épreuve sans programme. Mais cela ne signifie pas qu'un candidat qui s'y présenterait sans avoir appris assez de philosophie aurait quelque chance d'y réussir. La culture philosophique n'est pas la disposition à reproduire de manière narrative les quelques grands lieux de la philosophie. Les thèses, arguments, réfutations et difficultés de la philosophie sont aussi des objets de connaissance.

Les copies faibles peuvent être décrites schématiquement par les caractères suivants : 1) le candidat a en général tenté de répondre très directement à la question, sans passer par une élaboration préalable. Il a précisé d'entrée de jeu que, pour dire la vérité, il faut d'abord la connaître, et la connaître d'une façon complète. Dès lors, le sujet proprement dit a été mis de côté, et le candidat a passé beaucoup de temps à se demander si on peut ou non atteindre la vérité, compte tenu des limites de notre faculté de connaître. Même lorsqu'il n'est pas complètement oublié, le « comment dire » passe ainsi au second plan ; il réapparaît souvent *in fine*, réduit en général à un : « comment communiquer à un public » une vérité qu'on détient déjà. 2) Le devoir est structuré par la mention des différents *moyens* qui sont à notre disposition pour dire la vérité, chacun de ces moyens correspondant à un grand champ de la réflexion philosophique (le langage, la science, l'art). 3) La copie se compose alors inévitablement de développements *généraux* organisés thématiquement (que penser du langage ? de la science ? de l'art ?), dans lesquels les grands auteurs de la tradition sont mentionnés au titre d'une contribution à la philosophie de ces grands thèmes (Bergson sur la critique du langage, Kant et Heidegger pour le pouvoir expressif de l'art, etc.). La philosophie générale n'est pas un art des généralités. Le lecteur doit être à plusieurs reprises invité à concevoir des distinctions conceptuelles précises mises en œuvre dans des exemples. Il doit aussi savoir quelles sont les difficultés qui sont soulevées ou, éventuellement, résolues par ces distinctions. On doit enfin lui éviter les grandes déclarations solennelles, surtout si celles-ci sont manifestement excessives. Notons à ce propos que le jury tient compte du caractère exclusivement littéraire de la formation des candidats. Il accorde aussi bien volontiers que l'autorité de la science, dans son fonctionnement social et culturel, est très éloignée des principes qui ont animé et rendu possible le développement scientifique. Mais que penser de cette certitude si souvent affichée, selon laquelle il est répété dans un nombre impressionnant de copies que la science n'a qu'un lien assez lointain et vague avec la vérité et la réalité et que c'est déjà bien assez beau pour elle si l'on prend la peine de mentionner rapidement son entreprise et d'en souligner les échecs ? Les candidats qui admirent légitimement Mallarmé et Michaux comprendront que les correcteurs, qui pensent avoir pour Newton et Bohr une admiration non moins légitime, souffrent devant la récurrence de professions de foi de ce genre.

La difficulté principale rencontrée par les candidats a résidé dans l'articulation de deux interprétations possibles de la question posée : la formulation de la vérité dans un discours adéquat à son objet (c'est l'aspect sémantique) et la communication de la vérité dans un discours

approprié à son destinataire (c'est l'aspect pragmatique). Ce deuxième aspect est sans doute celui qui a donné lieu aux développements les plus plats. Comment dire à quelqu'un une vérité douloureuse (la mort d'un proche, une maladie incurable, etc.) ? On se doute qu'il faut le faire avec douceur, tact et ménagement. Mais, au fond, doit-on toujours dire la vérité ? Après une référence inévitable, et souvent narrée plus qu'utilisée, au droit de mentir chez Kant et Constant, le candidat parvenait à la conclusion que toute vérité n'est pas bonne à dire. Certaines copies, beaucoup trop nombreuses, ont même réduit la signification du sujet à ce seul problème et ont abouti à une version plus ou moins sophistiquée de cet adage. D'autres ont au contraire réussi à mettre l'accent sur la dimension intrinsèquement pragmatique de la vérité en essayant d'en faire, non pas seulement un cas pratique, une situation exceptionnelle, mais l'occasion d'une réflexion sur la dimension d'adresse présente en tout dire. Ces copies ont su présenter des analyses intéressantes, par exemple sur la responsabilité à l'égard de la vérité que confère le projet de la dire ; sur ce qu'implique l'ancrage de la vérité dans un discours quant à la relation à autrui (une copie a su tirer un très bon parti d'une connaissance approfondie du livre de Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*) ; sur le caractère rituel de l'aveu dans la procédure judiciaire ; sur les liens entre ce qu'un candidat a appelé un paradigme « référentiel » du dire-vrai (comme adéquation à la chose) et un paradigme « existentiel » (comme fidélité à soi). Sur les rapports entre le discours à la troisième personne, où le locuteur idéalement s'efface, et le discours à la première personne, nous avons lu également de bons développements.

Ces aspects sémantiques et pragmatiques de la vérité constituaient en effet, par la liaison qu'on pouvait établir entre eux, une des manières les plus naturelles et les plus riches de donner corps à la question posée. Dire la vérité constitue en effet un acte dont il convient d'examiner les modalités possibles, de façon à ne pas rabattre le traitement du sujet sur cette pure virtualité qu'est le langage en général. Le trop fameux arbitraire du signe, assorti des exemples lus et relus sur les x façons de désigner la neige dans le langage des Esquimaux, conduisaient fatalement à la conclusion désenchantée que, après Babel et Saussure, il faut renoncer à dire la vérité puisque les langues sont multiples et que cette multiplicité ne peut être réduite. Les bonnes analyses sur ce point se sont au contraire signalées par leur capacité à ne pas s'arrêter sur cet arbitraire (ou sur tout autre trait du langage) comme sur un obstacle définitif, qui ruinerait par avance tout projet de dire la vérité. En interrogeant la nature et la fonction des noms propres, leur lien à la description, à l'ostension, parfois aussi, mais trop rarement, la nature de la prédication elle-même, beaucoup

ont su proposer des développements tout à fait pertinents et certains ont même manifesté une bonne maîtrise de questions de philosophie de la logique. Tel qu'il était formulé, le sujet se comprenait en effet aisément comme une invitation à réfléchir sur la centralité du concept de vérité dans notre compréhension et dans notre usage du langage. La vérité est un concept difficile, certes, mais nous disposons d'intuitions plus fermes sur la vérité que sur d'autres concepts sémantiques comme la référence ou même la signification. Et c'est en procédant dans ce sens que les candidats pouvaient finalement tenir la balance égale des deux dimensions de la question. Car il leur était possible de montrer que le contenu du concept de vérité n'est pas entièrement assignable si l'on fait abstraction du fait que ce qui est déclaré vrai est généralement un énoncé. Or un énoncé est un événement. Par suite, les conditions de la vérité doivent avoir un lien avec les conditions de l'événement de son énonciation. De plus, d'une façon tout à fait essentielle, cet événement est d'un genre particulier, puisqu'il *est animé par une intention*. Les candidats qui sont allés chercher dans la tradition de quoi démêler tel ou tel aspect de cet écheveau ont été très largement récompensés. Les réflexions sur le droit de mentir, par exemple, étaient d'autant plus pertinentes qu'elles ne se limitaient pas à la question de savoir s'il est moralement permis de mentir, mais portaient sur le statut de la vérité comme objet d'une *délibération pratique* : lorsque l'on est soumis à l'obligation de véricité, *comment*, dans certaines circonstances, ne pas dire le faux ? Comment se fait-il que deux vérités ne peuvent se contredire, mais que les événements qui consistent en leur énonciation, eux, le peuvent ?

Insistons encore sur deux thèmes qui ont été très souvent évoqués dans les copies : les problèmes du relativisme et le « langage de l'art ». Beaucoup ont imaginé que la formulation de la question impliquait une représentation selon laquelle toutes les vérités particulières seraient parties d'une vérité plus haute (« La Vérité ») qui mériterait l'essentiel de notre attention puisque c'est elle, selon toute vraisemblance, qu'il faut chercher à dire. Aucune position philosophique n'est par principe exclue. Les candidats étaient tout à fait en droit, en l'occurrence, de défendre des conceptions fortement idéalistes et certains sont parvenus à tirer un très bon parti de ce qu'ils connaissaient de la logique de Hegel, en rappelant à juste titre que, dans le système hegelien, le dire la vérité s'oppose à toute instrumentalisation du langage et suppose au contraire le patient travail de déblocage des significations que les philosophies précédentes avaient pour la plupart figées. Toutefois, lorsque cette espèce de monisme de « La Vérité » a été présentée dès l'introduction *comme un présupposé du sujet* (ce qui n'était pas le cas), cela a donné lieu le plus

souvent à des raisonnements qui se sont révélés stériles. Les vérités sont de nature diverse (vérité personnelle, vérité du sentiment ; vérité générale, scientifique, etc.), et chacune exige son type de discours spécifique. Donc on ne peut pas dire La Vérité. Plus heureux ont été ceux qui ont su éviter cette ornière en entrant plus avant dans la question du relativisme. Si l'énoncé d'une vérité s'inscrit dans un cadre linguistique et conceptuel, alors la vérité est relative au cadre et ne saurait être isolée des autres vérités auxquelles elle est apparentée. Dire que le soleil est stationnaire est un énoncé vrai ou faux selon que l'on se place dans telle ou telle dimension de l'univers. Donner à telle vérité particulière une extension excessive revient à l'abstraire des conditions épistémologiques de sa signification. On notera toutefois que l'existence et la variété des contextes théoriques n'impliquent pas nécessairement un relativisme extrême. Il y faudrait une condition supplémentaire : à savoir que pour un énoncé vrai dans un cadre, il existe un cadre où le même énoncé serait faux et dans lequel les composants de l'énoncé *auraient la même signification*. Or il n'est pas du tout évident qu'une telle situation se présente régulièrement, ni même qu'elle se présente jamais, si l'on prend soin de distinguer la relativité de la vérité et la diversité des représentations possibles d'un même fait. Dans les analyses de ce genre, le choix réfléchi et la maîtrise des exemples étaient un gage de réussite. Ajoutons qu'il était tout à fait possible d'en prolonger les conclusions par une réflexion sur le mode d'apparition de nouvelles vérités scientifiques, la diffusion des théories et les obstacles qu'elles peuvent rencontrer. Copernic, Galilée, Bruno, se sont posé la question que nous avons proposée. L'expression et la transmission d'une théorie scientifique ne sont pas des éléments extérieurs et seconds. Elles ne sont pas indépendantes du contenu de la théorie et des conditions de son intelligibilité.

Nous avons apprécié dans le même esprit les nombreux développements qui ont porté sur les formes spécifiques d'un langage de vérité. À quelques exceptions près, la nature du formalisme ou des formes qui se trouvent par là impliquées n'a pas été envisagée avec assez de précision. Et dans de trop nombreux cas, la question de l'art était introduite dans la dernière partie comme un véritable *deus ex machina*, propre à nous protéger *in extremis* de la tentation du silence absolu. La rhétorique ne se réduit pas à l'établissement d'une liste de tropes, mais consiste en un acte de nature fondamentalement *social*. C'est ce même aspect institutionnel de l'énonciation du vrai qui, depuis Aristote, gouverne la tripartition des genres rhétoriques, le mode d'énonciation du vrai variant en fonction de la nature de l'espace public où la parole se dit et s'entend. Mais la rhétorique, faut-il le rappeler, n'est pas la poétique et s'interroger sur les cadres

sociaux de l'énonciation de la vérité ne revenait pas pour autant à s'interroger sur la *forme* stylistique de l'œuvre d'art, en particulier de l'œuvre littéraire. Très rares sont les travaux qui, en évoquant ce type de « langage » qu'est l'art, se sont demandés dans quelles limites on pouvait ainsi faire de l'art une réponse possible à la question posée, alors que peu d'artistes ont (ou ont eu) dans leur travail pour préoccupation directe et explicite de « dire la vérité ». Bienvenus ont été ici les développements sur la notion de fiction. On s'est réjoui aussi de l'usage très fin que certains ont su faire de l'esthétique de Hegel. L'opposition entre une conception qui voit dans l'art un libre jeu de l'imagination et une autre qui y voit une présentation imparfaite de la vérité était évidemment pertinente. Elle l'était d'autant plus que la méditation hégélienne retrouvait l'interrogation sur les diverses formes de manifestation du vrai. Certains ont ainsi défendu l'idée que la vérité en art doit consister en une adéquation entre un contenu intelligible et une forme sensible, montrant que cette exigence d'adéquation est à la fois le fondement et la limite de la manifestation du vrai dans l'œuvre d'art. On regrettera d'autant plus qu'aucun candidat n'ait engagé une véritable réflexion sur *la dialectique* comme *forme* achevée d'expression du vrai. Que ce dernier point soit pour nous l'occasion de rappeler que le jury a, du sujet qu'il propose, une conception ouverte. Selon leurs connaissances et leurs penchants, les candidats pouvaient proposer une réflexion plutôt linguistique, plutôt épistémologique ou métaphysique. C'est plus le degré d'élaboration de la question que le champ philosophique choisi qui s'avère déterminant dans l'évaluation d'une copie.